REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22920050600371

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Départements et EPL Département des Hauts-de-Seine

POSTE COMPTABLE DE : Payeur Departemental

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET: Budget d'assainissement (2)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	35
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	39
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	43

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
VUE D'ENSEMBLE		
VOL D ENGLINDEE		

	EXPLOITATION						
	DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION D'EXPLOITATION						
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	27 /13 031.18 I 27 /					
	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00				
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)				
S	· · ·	0,00	0,00				
ı	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	27 713 031,18	27 713 031,18				
		INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT				
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	49 005 814,07	56 243 855,98				
	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00				
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)				
T S	(2)	7 238 041,91	0,00				
	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	56 243 855,98	56 243 855,98				
_		TOTAL					
A							

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

83 956 887,16

83 956 887,16

TOTAL DU BUDGET (3)

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	663 288,75	0,00	676 404,50	676 404,50	676 404,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 935 529,51	0,00	3 959 721,37	3 959 721,37	3 959 721,37
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,61	0,00	10,00	10,00	10,00
Т	otal des dépenses de gestion des services	4 598 823,87	0,00	4 636 135,87	4 636 135,87	4 636 135,87
66	Charges financières	771 976,22	0,00	776 806,23	776 806,23	776 806,23
67	Charges exceptionnelles	530 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	1 515,25		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	5 902 315,34	0,00	6 562 942,10	6 562 942,10	6 562 942,10
023	Virement à la section d'investissement (6)	9 166 240,58		9 893 089,08	9 893 089,08	9 893 089,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	12 909 000,00		11 257 000,00	11 257 000,00	11 257 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	22 075 240,58		21 150 089,08	21 150 089,08	21 150 089,08
	TOTAL	27 977 555,92	0,00	27 713 031,18	27 713 031,18	27 713 031,18

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEDENSES D'EVRI OLTATION CLIMILI EES	27 742 024 40

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 27 713 031,18

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	15 000,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 139 909,38	0,00	23 122 717,26	23 122 717,26	23 122 717,26
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	281 800,00	0,00	198 500,00	198 500,00	198 500,00
75	Autres produits de gestion courante	68 472,00	0,00	76 459,92	76 459,92	76 459,92
-	Total des recettes de gestion des services	23 505 181,38	0,00	23 400 477,18	23 400 477,18	23 400 477,18
76	Produits financiers	88 000,00	0,00	108 890,00	108 890,00	108 890,00
77	Produits exceptionnels	479 374,54	0,00	401 664,00	401 664,00	401 664,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	24 072 555,92	0,00	23 911 031,18	23 911 031,18	23 911 031,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 905 000,00		3 802 000,00	3 802 000,00	3 802 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	3 905 000,00		3 802 000,00	3 802 000,00	3 802 000,00
	TOTAL	27 977 555,92	0,00	27 713 031,18	27 713 031,18	27 713 031,18

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 27 713 031,18

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	17 348 089,08
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2023

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 858 000,00	0,00	1 270 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 022 050,00	0,00	21 918 814,07	21 918 814,07	21 918 814,07
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	26 885 050,00	0,00	23 193 814,07	23 193 814,07	23 193 814,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000 000,00	0,00	18 250 000,00	18 250 000,00	18 250 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
	Total des dépenses financières	20 003 000,00	0,00	20 950 000,00	20 950 000,00	20 950 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	46 888 050,00	0,00	44 143 814,07	44 143 814,07	44 143 814,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 905 000,00		3 802 000,00	3 802 000,00	3 802 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
Tota	des dépenses d'ordre d'investissement	4 405 000,00		4 862 000,00	4 862 000,00	4 862 000,00
	TOTAL	51 293 050,00	0,00	49 005 814,07	49 005 814,07	49 005 814,07

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	7 238 041,91
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	56 243 855,98

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	3 657 830,00	0,00	4 077 260,57	4 077 260,57	4 077 260,57
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	22 220 317,31	0,00	14 782 707,00	14 782 707,00	14 782 707,00
20	Immobilisations incorporelles	318 661,00	0,00	81 454,00	81 454,00	81 454,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes	26 196 808,31	0,00	18 941 421,57	18 941 421,57	18 941 421,57
	d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	14 239 931,88	0,00	15 092 345,33	15 092 345,33	15 092 345,33
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	14 239 931,88	0,00	15 092 345,33	15 092 345,33	15 092 345,33
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	des recettes réelles 'investissement	40 436 740,19	0,00	34 033 766,90	34 033 766,90	34 033 766,90
021	Virement de la section d'exploitation (4)	9 166 240,58		9 893 089,08	9 893 089,08	9 893 089,08

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert	12 909 000,00		11 257 000,00	11 257 000,00	11 257 000,00
041	entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		22 575 240,58		22 210 089,08	22 210 089,08	22 210 089,08
	TOTAL	63 011 980,77	0,00	56 243 855,98	56 243 855,98	56 243 855,98

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	56 243 855,98

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	17 348 089,08

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	676 404,50		676 404,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 959 721,37		3 959 721,37
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
66 67 68 69	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	776 806,23 700 000,00 0,00 0,00	0,00 0,00 11 257 000,00	776 806,23 700 000,00 11 257 000,00 0.00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	450 000,00		450 000,00
023	Virement à la section d'investissement		9 893 089,08	9 893 089,08
	Dépenses d'exploitation – Total	6 562 942,10	21 150 089,08	27 713 031,18

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	27 713 031,18

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 802 000,00	3 802 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 250 000,00	0,00	18 250 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 270 000,00	0,00	1 270 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	21 918 814,07	1 060 000,00	22 978 814,07
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 700 000,00		2 700 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	44 143 814,07	4 862 000,00	49 005 814,07

	<u> </u>
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	7 238 041,91
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	56 243 855,98

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 800,00		2 800,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 122 717,26		23 122 717,26
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	198 500,00		198 500,00
75	Autres produits de gestion courante	76 459,92		76 459,92
76	Produits financiers	108 890,00	0,00	108 890,00
77	Produits exceptionnels	401 664,00	3 802 000,00	4 203 664,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	23 911 031,18	3 802 000,00	27 713 031,18

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 27 713 031,18

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 077 260,57	0,00	4 077 260,57
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	14 782 707,00	0,00	14 782 707,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	81 454,00	1 060 000,00	1 141 454,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
23 26	Participations et créances rattachées	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0.00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	11 257 000,00	11 257 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		9 893 089,08	9 893 089,08
	Recettes d'investissement – Total	18 941 421,57	22 210 089,08	41 151 510,65

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	663 288,75	676 404,50	676 404,50
6064	Fournitures administratives	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	6 700,00	6 700,00	6 700,00
611	Sous-traitance générale	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	6 856,60	6 037,72	6 037,72
614	Charges locatives et de copropriété	75 000,00	75 000,00	75 000,00
617	Etudes et recherches	413 000,00	445 000,00	445 000,00
618	Divers	84 000,00	68 766,38	68 766,38
6226	Honoraires	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6237	Publications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 232,15	400,40	400,40
627	Services bancaires et assimilés	20 000,00	20 000,00	20 000,00
63512	Taxes foncières	42 000,00	42 000,00	42 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 935 529,51	3 959 721,37	3 959 721,37
6331	Versement de mobilité	58 198,27	59 000,00	59 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 638,68	9 700,00	9 700,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	26 989,46	30 000,00	30 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 047 589,85	2 066 000,00	2 066 000,00
6413	Primes et gratifications	343 154,04	20 004,13	20 004,13
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	823 000,00	823 000,00
64141	Indemnité inflation	1 500,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	518 034,70	0,00	0,00
6415	Supplément familial	11 121,11	19 948,61	19 948,61
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	371 407,04	375 000,00	375 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	509 714,99	512 000,00	512 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	21 829,07	22 000,00	22 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	16 352,30	23 068,63	23 068,63
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,61	10,00	10,00
658	Charges diverses de gestion courante	5,61	10,00	10,00
ТОТА	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	4 598 823,87	4 636 135,87	4 636 135,87
	= (011 + 012 + 014 + 65)			
66	Charges financières (b) (8)	771 976,22	776 806,23	776 806,23
66111	Intérêts réglés à l'échéance	600 000,00	600 000,00	600 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	86 976,22	119 806,23	119 806,23
6688	Autre	85 000,00	57 000,00	57 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	530 000,00	700 000,00	700 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	40 000,00	170 000,00	170 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	180 000,00	220 000,00	220 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	300 000,00	300 000,00	300 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	1 515,25	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	1 515,25	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	450 000,00	450 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	5 902 315,34	6 562 942,10	6 562 942,10
	= a + b + c + d + e + f			
023	Virement à la section d'investissement	9 166 240,58	9 893 089,08	9 893 089,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	12 909 000,00	11 257 000,00	11 257 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	12 909 000,00	11 257 000,00	11 257 000,00
TOTAL I	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	22 075 240,58	21 150 089,08	21 150 089,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	22 075 240,58	21 150 089,08	21 150 089,08
TOTAL DE	S DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	27 977 555,92	27 713 031,18	27 713 031,18

	•
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			27 713 031,18

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	190 467,67
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	70 661,44
= Différence ICNE N – ICNE N-1	119 806,23

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	15 000,00	2 800,00	2 800,00
64198	Autres remboursements	15 000,00	2 800,00	2 800,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 139 909,38	23 122 717,26	23 122 717,26
704	Travaux	400 000,00	800 000,00	800 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	18 154 378,00	17 930 000,00	17 930 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	3 885 531,38	3 392 717,26	3 392 717,26
7068	Autres prestations de services	700 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	281 800,00	198 500,00	198 500,00
748	Autres subventions d'exploitation	281 800,00	198 500,00	198 500,00
75	Autres produits de gestion courante	68 472,00	76 459,92	76 459,92
757	Redevances des fermiers, concession	68 472,00	76 459,92	76 459,92
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	23 505 181,38	23 400 477,18	23 400 477,18
76	Produits financiers (b)	88 000,00	108 890,00	108 890,00
7688	Autres	88 000,00	108 890,00	108 890,00
77	Produits exceptionnels (c)	479 374,54	401 664,00	401 664,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	479 374,54	401 664,00	401 664,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	24 072 555,92	23 911 031,18	23 911 031,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	3 905 000,00	3 802 000,00	3 802 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 905 000,00	3 802 000,00	3 802 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3 905 000,00	3 802 000,00	3 802 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	27 977 555,92	27 713 031,18	27 713 031,18

	т
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	27 713 031,18

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $RE\ 042 = DI\ 040$, $RE\ 043 = DE\ 043$.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
		(2)		
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 858 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
2031	Frais d'études	1 858 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 917,60	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	82,40	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	25 022 050,00	21 918 814,07	21 918 814,07
2313	Constructions	650 000,00	2 983 289,07	2 983 289,07
2315	Installat°, matériel et outillage techni	24 372 050,00	18 935 525,00	18 935 525,00
	Total des dépenses d'équipement	26 885 050,00	23 193 814,07	23 193 814,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000 000,00	18 250 000,00	18 250 000,00
1641	Emprunts en euros	6 600 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00
166	Refinancement de dette	13 000 000,00	12 000 000,00	12 000 000,00
1681	Autres emprunts	400 000,00	750 000,00	750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	3 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00
	Total des dépenses financières	20 003 000,00	20 950 000,00	20 950 000,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	00,0
	TOTAL DEPENSES REELLES	46 888 050,00	44 143 814,07	44 143 814,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	3 905 000,00	3 802 000,00	3 802 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	3 905 000,00	3 802 000,00	3 802 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	2 164 000,00	2 038 000.00	2 038 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	120 000,00	120 000,00	120 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	454 000,00	454 000,00	454 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	885 000,00	874 000,00	874 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	59 000,00	59 000,00	59 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	0,00	45 000,00	45 000,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	44 000,00	45 000,00	45 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	179 000,00	167 000,00	167 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	500 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	4 405 000,00	4 862 000,00	4 862 000,00
_	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	51 293 050,00	49 005 814,07	49 005 814,07

	<u>'</u>
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	7 238 041,91
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	56 243 855,98

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

 $^{(4) \} Le \ vote \ de \ l'organe \ d\'elib\'erant porte \ uniquement \ sur \ les \ propositions \ nouvelles.$

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 657 830,00	4 077 260,57	4 077 260,57
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	3 480 287,00	2 711 963,20	2 711 963,20
1313	Subv. équipt Départements	0,00	557 294,37	557 294,37
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	177 543,00	808 003,00	808 003,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	22 220 317,31	14 782 707,00	14 782 707,00
1641	Emprunts en euros	9 220 317,31	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	13 000 000,00	12 000 000,00	12 000 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	2 782 707,00	2 782 707,00
20	Immobilisations incorporelles	318 661,00	81 454,00	81 454,00
2031	Frais d'études	318 661,00	81 454,00	81 454,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	26 196 808,31	18 941 421,57	18 941 421,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 239 931,88	15 092 345,33	15 092 345,33
1068	Autres réserves	14 239 931,88	15 092 345,33	15 092 345,33
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	14 239 931,88	15 092 345,33	15 092 345,33
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	40 436 740,19	34 033 766,90	34 033 766,90
021	Virement de la section d'exploitation	9 166 240,58	9 893 089,08	9 893 089,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	12 909 000,00	11 257 000,00	11 257 000,00
28031	Frais d'études	1 024 000,00	384 000,00	384 000,00
28131	Bâtiments	714 000,00	725 000,00	725 000,00
28135	Installations générales, agencements,	123 000,00	128 000,00	128 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	8 920 000,00	8 591 000,00	8 591 000,00
28154	Matériel industriel	1 319 000,00	1 414 000,00	1 414 000,00
28155	Outillage industriel	801 000,00	11 000,00	11 000,00
28182	Matériel de transport	4 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	2 000,00	2 000,00
28188	Autres	1 000.00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES PRE	ELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	22 075 240,58	21 150 089,08	21 150 089,08
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
2031	Frais d'études	500 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE			·
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	22 575 240,58 63 011 980,77	22 210 089,08 56 243 855,98	22 210 089,08 56 243 855,98

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	56 243 855,98

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature			Date	Date du	Emprunts		rongine da contrat	Taux	initial		Pério-	Profil	Possibilité	Caté-
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					58 943 909,00									
1641 Emprunts en euros (total)					58 943 909,00									
A/104-3	SFIL CAFFIL	15/12/2005	15/12/2005	01/01/2006	14 250 000,00	С	Taux fixe 3.89% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.3% sinon 7.16%	3,890	3,947	EUR	А	С	0	B-3
A/142	Agence de l'eau Seine Normandie	17/04/2008	17/04/2008	17/04/2009	213 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/143	Agence de l'eau Seine Normandie	03/10/2008	03/10/2008	17/09/2009	46 603,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/144	Agence de l'eau Seine Normandie	19/11/2008	31/03/2009	30/03/2010	49 560,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/145	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2009	18/09/2009	17/09/2010	113 007,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/146	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2009	18/09/2009	17/09/2010	113 099,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/147	Agence de l'eau Seine Normandie	28/09/2009	28/09/2009	27/09/2010	4 662,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	Р	0	A-1
A/148	Agence de l'eau Seine Normandie	28/09/2009	28/09/2009	27/09/2010	2 596,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	Р	0	A-1
A/149	Agence de l'eau Seine Normandie	28/09/2009	28/09/2009	27/09/2010	281 479,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	Р	0	A-1
A/150	Agence de l'eau Seine Normandie	17/05/2004	30/09/2010	29/09/2011	205 420,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/151-2	Agence de l'eau Seine Normandie	09/11/2009	21/12/2010	20/12/2011	411 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	Р	0	A-1
A/152	Agence de l'eau Seine Normandie	28/05/2010	21/12/2010	20/12/2011	73 433,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	Р	0	A-1
A/153	Agence de l'eau Seine Normandie	25/02/2010	31/05/2011	30/05/2012	559 152,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
A/156	Agence de l'eau Seine Normandie	15/01/2007	11/07/2011	10/07/2012	59 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	Р	0	A-1

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
								Taux	initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
A/157	Agence de l'eau Seine Normandie	27/04/2011	27/10/2011	26/10/2012	165 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	Р	0	A-1
A/158	Agence de l'eau Seine Normandie	02/03/2011	27/10/2011	26/10/2012	38 850,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	Р	0	A-1
A/159	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2012	07/06/2012	07/06/2013	311 077,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
A/160	Agence de l'eau Seine Normandie	13/06/2012	13/06/2012	13/06/2013	261 205,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/161	Agence de l'eau Seine Normandie	13/06/2012	13/06/2012	13/06/2013	57 006,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/162	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2012	18/09/2012	18/09/2013	28 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/163	Agence de l'eau Seine Normandie	14/11/2012	14/11/2012	14/11/2013	32 172,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/164	Agence de l'eau Seine Normandie	14/11/2012	14/11/2012	14/11/2013	11 296,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/165	Agence de l'eau Seine Normandie	02/05/2012	02/05/2012	27/11/2013	28 613,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	Р	0	A-1
A/166	Agence de l'eau Seine Normandie	18/03/2013	18/03/2013	18/03/2014	88 987,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/167	Agence de l'eau Seine Normandie	27/03/2013	27/03/2013	27/03/2014	213 444,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/168	Agence de l'eau Seine Normandie	27/03/2013	27/03/2013	27/03/2014	67 748,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/169	Agence de l'eau Seine Normandie	03/08/2012	25/04/2013	25/04/2014	87 704,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/170	Agence de l'eau Seine	06/06/2013	06/06/2013	05/06/2014	21 472,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/171	Normandie Agence de l'eau Seine	21/11/2013	21/11/2013	21/11/2014	11 777,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/172	Normandie Agence de l'eau Seine Normandie	23/10/2013	16/02/2015	15/02/2016	8 912,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/173	Agence de l'eau Seine	23/05/2013	26/03/2015	25/03/2016	50 124,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/174	Normandie Agence de l'eau Seine Normandie	08/11/2012	16/02/2015	11/02/2016	159 852,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
A/174-1	Agence de l'eau Seine Normandie	08/11/2012	20/06/2017	20/06/2018	33 369,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	Р	0	A-1
A/175	Agence de l'eau Seine Normandie	02/01/2013	16/02/2015	15/02/2016	616 524,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
A/176	Agence de l'eau Seine Normandie	23/07/2013	21/04/2015	20/04/2016	19 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	Р	0	A-1
A/177	Agence de l'eau Seine Normandie	15/09/2014	18/08/2015	17/08/2016	15 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
A/178	Agence de l'eau Seine	08/11/2012	04/02/2016	03/02/2017	29 698,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	Р	0	A-1
A/179	Normandie Agence de l'eau Seine Normandie	02/01/2013	04/02/2016	03/02/2017	50 868,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	Р	0	A-1
A/180	Agence de l'eau Seine Normandie	04/12/2014	31/03/2016	30/03/2017	152 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/186	BANQUE POSTALE	02/07/2019	10/07/2019	01/08/2020	4 000 000,00	F	Taux fixe à 0.38 %	0,380	0,386	EUR	Α	С	0	A-1
A/189	CAISSE D'EPARGNE	16/12/2019	20/12/2019	01/10/2020	18 000 000,00	F	Taux fixe à 0.26 %	0,260	0,260	EUR	Α	С	0	A-1
A/192	CREDIT AGRICOLE	17/12/2020	21/12/2020	21/12/2021	6 000 000,00	F	Taux fixe à 0.1 %	0,100	0,100	EUR	Α	С	0	A-1
A/195	CREDIT FONCIER DE FRANCE	09/12/2021	15/12/2021	15/12/2022	12 000 000,00	F	Taux fixe à 0.34 %	0,340	0,340	EUR	Α	С	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					7 019 126,00									
1681 Autres emprunts (total)					7 019 126,00									
A/175-2	Agence de l'eau Seine Normandie	02/01/2013	18/06/2020	18/06/2021	616 523,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
A/181	Agence de l'eau Seine Normandie	02/06/2016	22/11/2016	21/11/2017	281 575,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
A/181-1	Agence de l'eau Seine Normandie	02/06/2016	28/10/2022	28/10/2023	281 574,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
A/182-1	Agence de l'eau Seine Normandie	23/11/2016	06/06/2017	06/06/2018	493 595,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	Р	0	A-1
A/182-2	Agence de l'eau Seine Normandie	23/11/2016	28/09/2017	28/09/2018	296 157,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	Р	0	A-1
A/182-3	Agence de l'eau Seine Normandie	23/11/2016	22/11/2022	22/11/2023	197 438,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le	Organisme prêteur ou chef	Date de	Date d'émission	Date du		Type de taux		Taux Niveau	initial		Pério- dicité des	Profil d'amor-	Possibilité de rembour-	Caté- gorie
numéro de contrat)	de file	signature	ou date de mobilisation (1)	rembour- sement	Nominal (2)	d'intérêt (3)	Index (4)	de taux (5)	Taux actuariel	Devise	rembour- sements (6)	tissement (7)	sement anticipé O/N	d'em- prunt (8)
A/183	Agence de l'eau Seine Normandie	28/01/2014	23/08/2017	23/08/2018	31 320,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	Р	0	A-1
A/184	Agence de l'eau Seine Normandie	10/07/2017	28/02/2018	28/02/2019	167 787,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/185	Agence de l'eau Seine	21/05/2015	27/07/2018	27/07/2019	24 900,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
A/187	Agence de l'eau Seine Normandie	26/08/2019	20/12/2019	03/12/2020	775 060,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
A/188	Agence de l'eau Seine	01/10/2019	01/10/2019	01/10/2020	737 060,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
A/190	Agence de l'eau Seine Normandie	30/07/2020	22/09/2020	22/09/2021	521 489,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
A/191	Agence de l'eau Seine Normandie	03/08/2020	22/09/2020	22/09/2021	484 880,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
A/193	Agence de l'eau Seine Normandie	03/09/2021	25/03/2022	25/03/2023	919 900,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
A/194	Agence de l'eau Seine Normandie	08/12/2020	14/09/2021	14/09/2022	66 160,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
A/196	Agence de l'eau Seine Normandie	07/02/2022	22/11/2022	22/11/2023	478 739,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
A/197	Agence de l'eau Seine Normandie	06/09/2022	06/10/2022	06/10/2023	644 969,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					65 963 035,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 01/01/N										
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		1 500 000,00		34 047 181,47					5 069 054,93	250 534,45	108 891,67	40 467,67
1641 Emprunts en euros (total)		1 500 000,00		34 047 181,47					5 069 054,93	250 534,45	108 891,67	40 467,67
A/104-3	0	1 500 000,00	A-1	1 500 000,00	1,00	F	Taux fixe à 3.72	3,774	750 000,00	165 466,67	108 891,67	28 210,00
A/142	N	0,00	A-1	14 200,00	0,29	F	% Taux fixe à 0 %	0,000	14 200,00	0,00	0,00	0,00
A/143	N	0,00	A-1	3 106,86	0,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 106,86	0,00	0,00	0,00
A/144	N	0,00	A-1	6 608,00	1,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 304,00	0,00	0,00	0,00
A/145	N	0,00	A-1	15 197,65	1,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 598,88	0,00	0,00	0,00
A/146	N	0,00	A-1	15 207,51	1,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 603,68	0,00	0,00	0,00
A/147	N	0,00	A-1	621,60	1,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	310,80	0,00	0,00	0,00
A/148	N	0,00	A-1	346,09	1,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	173,07	0,00	0,00	0,00
A/149	N	0,00	A-1	38 553,33	1,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	19 276,48	0,00	0,00	0,00
A/150	N	0,00	A-1	41 083,96	2,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	13 694,67	0,00	0,00	0,00
A/151-2	N	0,00	A-1	85 506,63	2,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	28 502,21	0,00	0,00	0,00
A/152	N	0,00	A-1	15 108,96	2,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 036,30	0,00	0,00	0,00
A/153	N	0,00	A-1	155 207,19	3,41	F	Taux fixe à 0 %	0,000	38 801,79	0,00	0,00	0,00
A/156	N	0,00	A-1	15 813,37	3,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 953,33	0,00	0,00	0,00
A/157	N	0,00	A-1	47 400,90	3,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 850,22	0,00	0,00	0,00
A/158	N	0,00	A-1	10 603,88	3,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 650,96	0,00	0,00	0,00
A/159	N	0,00	A-1	109 335,70	4,43	F -	Taux fixe à 0 %	0,000	21 867,16	0,00	0,00	0,00
A/160	N	0,00	A-1	91 524,84	4,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 304,92	0,00	0,00	0,00
A/161	N	0,00	A-1	19 045,07	4,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 809,00	0,00	0,00	0,00
A/162	N	0,00	A-1	14 781,82	9,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 478,18	0,00	0,00	0,00
A/163	N	0,00	A-1	10 724,00	4,87	F F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 144,80	0,00	0,00	0,00
A/164	N	0,00	A-1	3 765,30 9 578,17	4,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	753,07	0,00	0,00	0,00
A/165	N	0,00	A-1	,	4,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 915,64	0,00	0,00	0,00
A/166	N	0,00	A-1	35 594,77	5,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 932,47	0,00	0,00	0,00

	Emprunts et dettes au 01/01/N														
						in prune	Taux d'intérêt	,,,,		Annuité de l'exercice					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice			
								(14)							
A/167	N	0,00	A-1	85 377,60	5,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	14 229,60	0,00	0,00	0,00			
A/168	N	0,00	A-1	27 099,23	5,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 516,53	0,00	0,00	0,00			
A/169	N	0,00	A-1	35 081,63	5,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 846,93	0,00	0,00	0,00			
A/170	N	0,00	A-1	9 238,80	5,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 539,72	0,00	0,00	0,00			
A/171	N	0,00	A-1	5 143,23	5,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	857,20	0,00	0,00	0,00			
A/172	N	0,00	A-1	4 753,09	7,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	594,13	0,00	0,00	0,00			
A/173	N	0,00	A-1	26 732,80	7,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 341,60	0,00	0,00	0,00			
A/174	N	0,00	A-1	85 254,40	7,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 656,80	0,00	0,00	0,00			
A/174-1	N	0,00	A-1	22 246,00	9,47	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 224,60	0,00	0,00	0,00			
A/175	N	0,00	A-1	328 812,80	7,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	41 101,60	0,00	0,00	0,00			
A/176	N	0,00	A-1	10 560,00	7,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 320,00	0,00	0,00	0,00			
A/177	N	0,00	A-1	8 426,69	7,63	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 053,33	0,00	0,00	0,00			
A/178	N	0,00	A-1	17 818,78	8,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 979,87	0,00	0,00	0,00			
A/179 A/180	N N	0,00 0,00	A-1 A-1	30 520,80 91 200,02	8,09 8,25	F	Taux fixe à 0 % Taux fixe à 0 %	0,000	3 391,20 10 133,33	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00			
A/186	N N	0,00	A-1 A-1	2 800 000,00	6,58	F	Taux fixe à 0.38	0,000	400 000,00	10 787,78	0,00	3 850,67			
A/189	N	0,00	A-1	12 600 000,00	6,75	F	% Taux fixe à 0.26 %	0,260	1 800 000,00	32 760,00	0,00	6 942,00			
A/192	N	0,00	A-1	4 800 000,00	7,97	F	Taux fixe à 0.1 %	0,100	600 000,00	4 800,00	0,00	105,00			
A/195	N	0,00	A-1	10 800 000,00	8,96	F	Taux fixe à 0.34 %	0,340	1 200 000,00	36 720,00	0,00	1 360,00			
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
167 Emprunts et dettes assortis de		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
conditions particulières (Total)															
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		6 058 201,88					467 941,72	0,00	0,00	0,00			
1681 Autres emprunts (total)		0,00		6 058 201,88					467 941,72	0,00	0,00	0,00			
A/175-2	N	0,00	A-1	534 319,94	12,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	41 101,53	0,00	0,00	0,00			
A/181	N	0,00	A-1	168 944,98	8,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 771,67	0,00	0,00	0,00			

	Emprunts et dettes au 01/01/N											
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
A/181-1	N	0,00	A-1	281 574,00	14,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 771,60	0,00	0,00	0,00
A/182-1	N	0,00	A-1	329 063,35	9,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	32 906,33	0,00	0,00	0,00
A/182-2	N	0,00	A-1	197 438,00	9,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	19 743,80	0,00	0,00	0,00
A/182-3	N	0,00	A-1	197 438,00	14,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	13 162,53	0,00	0,00	0,00
A/183	N	0,00	A-1	20 880,00	9,64	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 088,00	0,00	0,00	0,00
A/184	N	0,00	A-1	123 043,80	10,16	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 185,80	0,00	0,00	0,00
A/185	N	0,00	A-1	18 260,00	10,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 660,00	0,00	0,00	0,00
A/187	N	0,00	A-1	620 047,99	11,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	51 670,67	0,00	0,00	0,00
A/188	N	0,00	A-1	589 648,01	11,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	49 137,33	0,00	0,00	0,00
A/190	N	0,00	A-1	451 957,14	12,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	34 765,93	0,00	0,00	0,00
A/191	N	0,00	A-1	420 229,34	12,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	32 325,33	0,00	0,00	0,00
A/193	N	0,00	A-1	919 900,00	14,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	61 326,67	0,00	0,00	0,00
A/194	N	0,00	A-1	61 749,33	13,70	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 410,67	0,00	0,00	0,00
A/196	N	0,00	A-1	478 739,00	14,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	31 915,93	0,00	0,00	0,00
A/197	N	0,00	A-1	644 969,00	14,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	42 997,93	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		1 500 000,00		40 105 383,35					5 536 996,65	250 534,45	108 891,67	40 467,67

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 - I TPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)									
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices		
Structure					euro				
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	60	0	0	0	0			
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,03	0,00	0,00	0,00	0,00			
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	40 105 383,35	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
(D) Multiplicateur jusqu'a 5 ; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits						0		
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00		
	Montant en euros						0,00		

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Emprunt couvert				Instrument de couverture										
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	rituelles Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		1 500 000,00					1 500 000,00				0,00	0,00	0,00	
Swap 104-C	A/104-3	1 500 000,00	01/01/2024	SOCIETE GENERALE	swap	taux	1 500 000,00	01/01/2006	01/01/2024	Α	0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Total		1 500 000,00					1 500 000,00				0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		_		Effet de l'i	nstrument de couve	rture			
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	Difference de llemanum	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)		
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)			Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		Après opération de couverture
Taux fixe (total)						4 811 975,00	6 051 640,22		
Swap 104-C	A/104-3	Taux fixe à 3.72 %		Taux fixe 3.89% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.3% sinon 7.16%	7,264	4 811 975,00	6 051 640,22	B-3	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						4 811 975,00	6 051 640,22		

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

 ${\bf A1.6-AUTRES\ DETTES} \\ {\bf (Issues\ des\ engagements\ juridiques\ pris\ autres\ que\ ceux\ destinés\ à\ financer\ la\ prise\ en\ charge\ d'un\ emprunt)}$

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	0.00
CGCT): 0.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
variable)	Matériel de bureau et informatique	5	14/10/2022
L	Frais d'étude	5	14/10/2022
L	Matériel de transport	7	14/10/2022
L	Mobilier administratif	10	14/10/2022
L	Matériel industriel	10	14/10/2022
L	Outillage industriel	10	14/10/2022
L	Agencement de matériel industriel	10	14/10/2022
L	Agencement des bâtiments d'exploitation	15	14/10/2022
L	Aménagement de bâtiments antérieur à 2014	30	14/10/2022
L	Aménagement de bâtiments depuis 2014	15	14/10/2022
L	Bâtiments administratifs	50	14/10/2022
L	Réseaux d'assainissement	50	14/10/2022
L	Bâtiment d'exploitation	75	14/10/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		20 287,25	20 287,25	0,00	20 287,25
2019BA02 - Provision pour compte épargne-temps BAA	0,00	28/06/2019	20 287,25	20 287,25	0,00	20 287,25
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		20 287,25	20 287,25	0,00	20 287,25

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		12 752 000,00	I 12 752 000,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		6 250 000,00	6 250 000,00	
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	5 500 000,00	5 500 000,00	
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	
1681	Autres emprunts	750 000,00	750 000,00	
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	
1687	Autres dettes	0,00	0,00	
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	6 502 000,00	6 502 000,00	
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	3 802 000,00	3 802 000,00	
020	Dépenses imprévues	2 700 000,00	2 700 000,00	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	12 752 000,00	0,00	7 238 041,91	19 990 041,91

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

	11200001	NCL3 FROFILS	
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	21 150 089,08	III 21 150 089,08
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	21 150 089,08	21 150 089,08
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	384 000,00	384 000,00
28131	Bâtiments	725 000,00	725 000,00
28135	Installations générales, agencements,	128 000,00	128 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	8 591 000,00	8 591 000,00
28154	Matériel industriel	1 414 000,00	1 414 000,00
28155	Outillage industriel	11 000,00	11 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	2 000,00
28188	Autres	2 000,00	2 000,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	9 893 089,08	9 893 089,08

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	21 150 089,08	0,00	0,00	15 092 345,33	36 242 434,41

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	19 990 041,91
Ressources propres disponibles	IV	36 242 434,41
Solde	V = IV - II (6)	16 252 392,50

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.1			
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT				
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION				

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AP			Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)	
2002P032E66 1	3 269 379,15	0,00	3 269 379,15	806 862,68	1 800 000,00	662 516,47	
MAILLAGE SAR 62 SEVRES 1999AP004E01 ACQ DE MATERIEL DE	569 719,77	0,00	569 719,77	263 049,41	5 000,00	301 670,36	
BUREAU, INFORMATIQUE ET OUTILLAGE 2016P024E10 ADAPTATION DES OUVRAGES POUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
PROJETS DE VOIRIE ET TRANSPORT 2005AP087E01 ADAPTATION DES	110 078 606,57	0,00	110 078 606,57	91 660 542,13	4 796 025,00	13 588 142,20	
OUVRAGES POUR PROJETS DE VOIRIE ET TRANSPORT 2002AP032E38	77 619 500.45	0,00	77 619 500.45	58 204 490,72	4 438 000,00	14 716 642.08	
AMELIORATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	77 618 686,46	0,00	77 616 660,46	00 204 400,72	4 400 000,00	14 7 10 0 12,00	
2002P032E49 AMELIORATION RESEAU ASSAINISSEMENT	743 178,37	0,00	743 178,37	743 178,37	0,00	0,00	
2015-2018 1999P014E07 BAA DEPENSES INV SEVESC	28 370,68	0,00	28 370,68	28 370,68	0,00	0,00	
2002P032E80 BELLE GABRIELLE SURESNES	12 000 000,00	0,00	12 000 000,00	1 136,36	75 000,00	11 923 863,64	
2002P032E67 DO VERSAILLES ET REGARDS CLAMART	3 330 427,52	0,00	3 330 427,52	312 070,11	638 675,55	2 379 681,86	
1999P004E21 ENTRETIEN REPARATION DES	2 147 908,34	2 133 380,73	4 281 289,07	1 009 335,73	2 983 289,07	288 564,25	
BATIMENTS 2002AP032E05 ETUDES	15 019 946,51	0,00	15 019 946,51	14 390 778,50	0,00	611 015,74	
2002P032E51 ETUDES 2015-2020	3 325 332,82	0,00	3 325 332,82	3 325 332,82	0,00	0,00	
2002P032E77 ETUDES 2020-2023	4 945 160,00	0,00	4 945 160,00	2 555 777,16	760 000,00	1 629 382,84	
1999AP015E17 GESTION DES FLUX 2002P032E64	14 623 709,16 3 050 000,00	0,00	14 623 709,16 3 050 000,00	12 920 396,82 63 410,91	255 000,00 0,00	1 420 307,42 2 986 589,09	
LIAISON HOCHE PERRIN	3 030 000,00	0,00	3 030 000,00	03 410,81	0,00	2 300 303,03	
2016P024E02 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	72 800 000,00	0,00	72 800 000,00	71 843 817,04	445 000,00	511 182,96	

		Montant des AP		Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)	
2016P024E08	58 900 000,00	0,00	58 900 000,00	49 064 304,46	2 640 000,00	7 195 695,54	
NOUVEAUX TRAVAUX							
ADAPTATION							
OUVRAGES DE VOIRIE							
2016P024E11	3 875 223,75	0,00	3 875 223,75	3 875 223,75	0,00	0,00	
NOUVEAUX							
TRAVAUX ADAPTATION							
OUVRAGES DE							
VOIRIE							
2005P087E02	16 812 223,67	0,00	16 812 223,67	9 203 220,63	200 000,00	7 408 999,83	
NOUVEAUX							
TRAVAUX							
ADAPTATION							
OUVRAGES DE							
VOIRIE 2002P032E70	5 655 000,00	0,00	5 655 000,00	5 194 452,24	30 000,00	430 547.76	
REHABILITATION	3 033 000,00	0,00	3 000 000,00	3 134 432,24	30 000,00	450 547,70	
ANTONY DIVISION							
LECLERC (RD 920)1							
2002P032E56	7 900 000,00	0,00	7 900 000,00	6 834 486,02	10 142,25	1 055 371,73	
REHABILITATION							
BLD REPUBLIQUE -							
GAR COL 2002P032E53	6.704.000.00	0.00	0.704.000.00	C 402 004 42	0.00	277 400 50	
REHABILITATION	6 781 000,00	0,00	6 781 000,00	6 403 801,42	0,00	377 198,58	
DES OUVRAGES							
2002P032E65	38 762 850,00	0,00	38 762 850,00	1 970 029,64	827 100,00	35 965 720,36	
REHABILITATION			·				
DES OUVRAGES							
2020 - 2023							
2002AP032E12	70 950 511,49	0,00	70 950 511,49	65 507 031,35	4 400,00	4 784 366,95	
REHABILITATION DES OUVRAGES							
D'ASSAINISSEMENT							
2002P032E76	2 025 000,00	2 940 419,08	4 965 419,08	184 002,52	200 000,00	4 581 416,56	
REHABILITATION							
MEUDON AVENUE							
LE CORBEILLER							
2002P032E73	2 050 000,00	5 477 464,08	7 527 464,08	180 665,49	215 000,00	7 131 798,59	
REHABILITATION MONTROUGE							
AVENUE DE LA							
REPUBLIQUE							
2002P032E71	6 425 000,00	0,00	6 425 000,00	60 792,39	0,00	6 364 207,61	
REHABILITATION							
RU DE							
VAUCRESSON AMONT							
2002P032E55	7 100 000,00	0,00	7 100 000,00	6 633 161,42	1 172,40	465 666,18	
REHABILITATION		3,30		2 230 .0.,72	2, 10	.55 555,10	
RUE DE L'AIGLE							
-GAR COL							
2002P032E54	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	3 785 805,02	9,80	214 185,18	
REHABILITATION							
RUE ROGUET CLICHY							
2002P032E57	5 761 832,32	0,00	5 761 832,32	1 422 326,41	2 550 000,00	1 789 505,91	
REHABILITATION AV	3.3.002,02	5,50	3 . 31 002,02	22 020,71	2 333 330,30		
GAL LECLERC -							
BRG LA REINE							
2016P024E09	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	401 118,89	300 000,00	1 298 881,11	
TRAVAUX							
D'ADAPTATION T1							

		Montant des AP		Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)	
2002AP032E11 TRAVAUX URGENTS ET IMPREVUS	11 754 263,65	0,00	11 754 263,65	9 470 021,62	20 000,00	2 248 242,03	

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE		Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)	
1999P014E08	2 719 319,71	0,00	2 719 319,71	1 479 455,31	300 000,00	925 863,63	
CONTROLE							
DELEGATION							
SEVESC DF							
2002P032E58 DF	45 791,00	3 329,50	49 120,50	38 220,50	2 500,00	8 400,00	
ETUDES							
1999P004E23	500 000,00	0,00	500 000,00	319 468,21	0,00	180 531,79	
ETUDES BILAN							
REHABILITATION							
2002P032E68	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	
ETUDES							
REHABILITATIONS							
2019-2022							
1999P066E07	34 290,27	0,00	34 290,27	25 467,73	4 000,00	4 769,06	
MOYENS							
GENERAUX							
FCTIONNEMENT							
1999P004E22	247 650,00	20 000,00	267 650,00	207 650,00	20 000,00	40 000,00	
SUBVENTION							
EXCEPTIONNELLE							

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
, ,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,00	0,00	18,00	14,01	1,00	15,01
Adjoint administratif Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Attaché Attaché principal Directeur territorial (en extinction) Rédacteur Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe	C C A A B B B	3,00 5,00 3,00 1,00 1,00 1,00 1,00 1,00 2,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	3,00 5,00 3,00 1,00 1,00 1,00 1,00 1,00 2,00	0,25 4,88 3,00 1,00 1,00 0,00 1,00 1,88	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1,00 0,00	0,25 4,88 3,00 1,00 1,00 1,00 1,00 1,00 1,88
FILIERE TECHNIQUE (c)		48,00	0,00	48,00	28,08	7,34	35,42
Cadre supérieur 2ème niveau Ingénieur Ingénieur en chef Ingénieur en chef hors classe Ingénieur principal Technicien Technicien principal de 1ère classe Technicien principal de 2ème classe FILIERE SOCIALE (d)	A A A A B B B	1,00 25,00 3,00 1,00 14,00 2,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	1,00 25,00 3,00 1,00 14,00 2,00 1,00 1,00	0,00 10,38 3,00 1,00 11,70 1,00 0,00 1,00	1,00 4,34 0,00 0,00 1,00 1,00 0,00 0,00	1,00 14,72 3,00 1,00 12,70 2,00 0,00 1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		66,00	0,00	66,00	42,09	8,34	50,43

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2023

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 - ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 - Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
Cadre supérieur 2ème niveau	Α	TECH	870	0,00	A Avanc. éch durée unique	CDI	
Ingénieur	Α	TECH	484	0,00	3-3-2°	CDD	
Ingénieur	Α	TECH	484	0,00	3-3-2°	CDD	
Ingénieur	Α	TECH	444	0,00	3-3-2°	CDD	
Ingénieur	Α	TECH	484	0,00	3-2	CDD	
Ingénieur	Α	TECH	444	0,00	3-3-1°	CDD	
Ingénieur principal	Α	TECH	836	0,00	3-3-2°	CDD	
Rédacteur	В	ADM	431	0,00	3-3-2°	CDD	
Technicien	В	TECH	415	0,00	3-2	CDD	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social. MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR: Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

- 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil. 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la súppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,
- de changement de périmètre ou de suppression d'un service public. 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 46 Nombre de membres présents : 37 Nombre de suffrages exprimés : 46

VOTES:
Pour: 46
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par (1) Le Président du Conseil Départemental, A Nanterre le 14/04/2023

(1) Le Président du Conseil Départemental,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Assemblée départementale A NANTERRE, le 14/04/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Le Président du Conseil Départemental, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.